RÉGIME de retraite des groupes communautaires et de femmes

INFOLETTRE

Volume 17, numéro 8, le 19 novembre 2026

Des nouvelles du Régime

Le secrétariat prépare présentement son déménagement. L'équipe aura la chance de commencer l'année 2027 dans de tout nouveaux bureaux, bien adaptés aux besoins de notre Régime en croissance. D'ici là, nous continuons à répondre aux demandes des personnes participantes et des groupes selon nos horaires habituels.

Horaire du secrétariat

Lundi-vendredi : 9 h – 16 h 30

Rappels administratifs

La fin de l'année approche, ce qui signifie que vous devrez bientôt produire les feuillets fiscaux de vos employéEs. Vous devrez y inscrire certaines informations fournies par le Régime, lesquelles seront transmises une fois que votre dossier de remises pour l'année 2026 sera en règle. Voici quelques rappels pour vous aider à bien vous préparer.

Facteurs d'équivalence

Lorsque vous produirez les feuillets fiscaux de vos employéEs vous devrez obligatoirement inscrire les facteurs d'équivalence (FE) calculés par le Régime sur les T4 (case 52). Ces facteurs seront produits dès que toutes vos remises mensuelles de l'année (janvier à décembre 2026) seront confirmées. Vous les trouverez dans la section « Rapports » de votre portail employeur.

Nous proposons d'ailleurs une formation d'une heure trente sur le facteur d'équivalence et les feuillets fiscaux. Elle vous permettra d'en apprendre davantage sur le facteur d'équivalence et sur la manière de l'obtenir et l'utiliser. Nous expliquerons également comme corriger les remises erronées, au besoin.

Dates proposées

24 novembre 2026	7 décembre 2026
26 novembre 2026	15 décembre 2026
2 décembre 2026	13 janvier 2027

Pour vous inscrire : Formations sur les facteurs d'équivalence et les feuillets fiscaux - INSCRIPTION – Remplir le formulaire

Conciliation

Afin de faciliter l'émission des FE, nous vous conseillons de vous assurer dès maintenant que les montants prélevés sur les paies de vos employéEs concordent avec les sommes versés au Régime. Pour ce faire, comparez les chiffres se trouvant sur vos rapports de paies avec ceux des rapports de remise auxquels vous pouvez accéder dans votre portail. Si les montants ne concordent pas, il faudra procéder à des corrections et/ou verser les sommes manquantes. Celles-ci se rebalanceront par la suite.

Pour toute question ou demandes de correction, contactez Martine Marleau au martine@regimeretraite.ca ou au 514-878-4473 poste 23

Codes administrateurs

Pour des raisons de confidentialité et pour faciliter les suivis auprès de votre groupe, notamment ceux concernant les remises et les FE, chaque personne qui accède au portail employeur doit posséder un nom d'usager et un mot de passe distincts. Il n'est donc pas permis de partager les codes d'accès.

Pour créer de nouveaux accès ou pour demander la suppression d'anciens codes (ceux d'une personne qui a quitté le groupe, par exemple), contactez Sabrina Arias à sabrina@regimeretraite.ca ou au 514-878-4473 poste 26.

Formations aux personnes participantes

Nous proposons des formations gratuites destinées aux personnes participantes désireuses de comprendre le fonctionnement et les particularités du Régime. Deux options sont offertes :

Mon fonds de pension, un outil pour moi

Cette formation d'une durée d'une heure et demie s'adresse aux équipes voulant s'approprier leur fonds de pension. C'est une occasion pour les personnes participantes d'en apprendre plus sur le fonctionnement général du Régime

(accumulation de la rente, suivi des cotisations, règles en cas de congé ou de fin d'emploi, etc.) et sur les options individuelles et de poser toutes leurs questions.

Pour planifier une formation pour votre équipe, communiquez avec Anne-Marie de la Sablonnière.

Webinaire Bienvenue au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

Ce webinaire d'une demi-heure s'adresse aux personnes participantes qui ont récemment adhéré au Régime (ou qui n'étaient pas présentes lors des formations de groupe). Il propose, de manière plus synthétique, des informations sur le fonctionnement général du Régime, l'accumulation de la rente, l'accès au portail et l'inscription de la personne conjointe et des bénéficiaires. Il vise une familiarisation rapide avec le Régime de retraite. Il reste une occasion pour le suivre cet automne, mais il sera offert sur une base régulière en 2027. Les dates de l'hiver et du printemps seront annoncées sous peu.

Date

Le mardi 27 octobre de 13 h 30 à 14 h

Pour vous inscrire : Webinaire : Bienvenue au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes – Remplir le formulaire

Nouveaux groupes membres

Bienvenue aux nouveaux groupes membres :

1208 - Maison Pauline Bonin

1209 - Pacte de rue

1210 – Immobilier collectif – Point commun

1211 – La Maison de la Famille d'Amos Inc.

1212 - Association des handicapés adultes de la Côte-Nord Inc.

1213 – Table de Quartier du Nord Ouest de l'île de Montréal

1214 - Qualifications Québec

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
2415, rue Montgomery, Montréal (Québec) H2K 2S2
Tél. : 514-878-4473/1 (888) 978-4473
Adresse courriel : rrfs-gcf@regimeretraite.ca
Site Internet : www.regimeretraite.ca